

L'info-Fassett

Février 2022



Capsule environnementale

En 2022, notre municipalité devra se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles. Bref, notre municipalité devra mettre davantage l'accent sur la conservation de l'environnement. Au cours des prochains mois, vous verrez des capsules environnementales être diffusées dans l'Info-Fassett et sur la page Facebook de la municipalité afin de sensibiliser notre population face à un problème social de surconsommation que nous connaissons actuellement.

Le compostage s'en vient !

Depuis déjà plusieurs mois, les membres du conseil municipal discutent de ce sujet. La question que celui-ci se pose est : **comment allons-nous implanter un système efficace de récupération des matières organiques à Fassett** ? Il existe déjà le bac brun que vous voyez dans plusieurs autres municipalités du Québec, mais le conseil croit qu'il y a d'autres alternatives qui peuvent venir répondre à nos besoins. Vous ne serez pas surpris d'entendre qu'une collecte supplémentaire engendre des coûts importants pour une municipalité.

Évidemment, des sommes d'argent ont été dégagées afin d'implanter un tel programme. Mais ce qui est important, c'est de faire maigrir nos bacs verts et nos déchets ultimes qui sont dirigés au site d'enfouissement. Ensuite, il faut commencer à réduire nos matières recyclables en achetant plus de produits en vrac. Ça, c'est bon pour l'environnement et c'est bon pour le portefeuille de notre municipalité, car le tonnage des déchets ultimes coûte de plus en plus cher à enfouir et l'on ne parle même pas des effets dévastateurs que cela a sur l'environnement.

Nous nous engageons à sensibiliser les gens face au compostage et nous sommes également ouverts à entendre vos suggestions.

Mieux recycler

Pour terminer, plusieurs personnes se posent souvent cette question : *est-ce que ça va au recyclage ou bien dans la poubelle?* Pour le savoir, vous pouvez utiliser le site Internet de Recyc-Québec sous l'onglet ça va où et cela vous donnera l'opportunité de consulter une grande variété de conseils qui vous guideront dans vos choix écologiques. Vous pouvez également poser une question sur le forum de discussion en utilisant l'application et une réponse vous sera donnée sur le champ. C'est vraiment efficace et vous constaterez rapidement que ce n'est pas si difficile de réduire notre empreinte écologique et d'avoir une petite pensée pour les générations futures.

Voici un lien pour vous rendre :

<https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>



Parlons de développement économique

Le développement économique d'un village commence essentiellement, par l'utilisation des commerçants locaux. **O'Dépanneur** de notre municipalité est un commerce important pour notre économie. Il est donc primordial de s'en soucier si nous voulons le conserver au sein de notre communauté... Ensemble, encourageons notre richesse et encourageons nos commerces locaux ! Au nom des propriétaires du **O'dépanneur**, MERCI !



MUNICIPALITÉ DE FASSETT

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure.

Les membres du Conseil de la municipalité ci-haut mentionnée étudieront lors de la séance du conseil qui se tiendra le 9 mars 2022, à 19h30, à la salle communautaire sise au 19, rue Gendron à Fassett, Québec la demande de dérogation mineure suivante :

Une dérogation mineure est demandée à l'effet de permettre le maintien d'un bâtiment agricole existant dont la marge de recul latérale par rapport à une future limite de lot n'est pas respectée, soit une marge de recul latérale de 2,20 mètres, alors que selon le règlement de zonage numéro 2008-12, à article 5.13, dans la zone AGR-A 105, il est prescrit une marge de recul latérale de 5,00 mètres, donc une dérogation de 2,80 mètres;

Emplacement du lot : 403, rue Principale - lot 5 363 787

Lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 9 mars 2022, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Fassett, ce 22 février 2022.



Semaine de la persévérance scolaire - 14 au 18 février 2022

Les défis de la pandémie que nous vivons depuis 2020 n'épargnent personne et encore moins les jeunes, avec les bouleversements que cela implique dans la façon traditionnelle de vivre l'école. Vos gestes, vos mots, vos conseils comptent énormément. Que vous soyez parents, enseignants, éducateurs, employeurs, travailleurs communautaires, intervenants en milieux scolaires, personnels de soutien ou que vous œuvriez au sein d'organismes communautaires, merci à vous tous qui donnez du sens au parcours scolaire de nos jeunes.

C'est en valorisant leurs efforts, leurs différentes aspirations scolaires et professionnelles, que vous leur offrez une direction claire. C'est en les encourageant à rester motivés et engagés, en stimulant leur autonomie, leur sentiment de compétence et d'appartenance que vous les aidez à rêver à leur avenir. Car chaque jeune qui saisit l'importance de sa réussite éducative, et l'impact qu'elle a sur lui et sur son entourage, développe une meilleure perception de lui-même et est nettement plus motivé à fournir des efforts substantiels. Car chaque jeune qu'on oriente de façon bienveillante, et qui trouve une voie épousant ses aspirations, fait le choix naturel de s'ancrer davantage dans son parcours et fait tout ce qu'il faut pour arriver à ses buts.

Assemblée municipale en présentiel le 9 mars prochain

Veuillez prendre note que la prochaine assemblée municipale aura lieu le 9 mars prochain à la mairie de la municipalité. De plus, en vertu des mesures sanitaires en vigueur, le passeport vaccinal ne sera pas obligatoire afin d'assister à la séance. Au plaisir de vous voir !

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com

MUNICIPALITÉ DE FASSETT